

COMMUNIQUE DE PRESSE

AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE – Course au large

La Classe Mini choisit La Rochelle pour l'organisation des éditions 2027 et 2029 de la Mini Transat

Lundi 12 janvier 2026

Le collectif rochelais composé de la Communauté d'agglomération, de la Ville, de La Rochelle Tourisme Événement, de la Régie du Port de plaisance, de La Rochelle Nautique et du Centre d'excellence voile, avec le partenariat de Las Palmas et Salvador de Bahia, est heureux et fier d'annoncer que La Rochelle vient d'être choisie par le Conseil d'administration de la Classe Mini pour être l'organisateur des Mini Transat 2027 et 2029.

Prestigieuse et internationale, la Mini Transat est une des épreuves majeures de la course au large en solitaire. Elle réunit 90 concurrents, principalement des amateurs, et s'avère aussi être une véritable pépinière de champions. À chaque Vendée Globe, plus de la moitié des concurrents en sont issus, à l'instar de Yannick Bestaven et Violette Dorange. C'est avant tout une aventure humaine où les skippers sont seuls, sans routage, sans assistance, sans liaison longue distance par satellite...

Pour les éditions rochelaises, le collectif et ses partenaires espagnols et brésiliens ont travaillé pour concevoir une course transatlantique originale qui conduira les skippers à franchir l'équateur et à passer le redouté « pot au noir ». Au départ de La Rochelle en septembre 2027 et 2029, les bateaux de 6,50 m Classe Mini rejoindront Las Palmas de Gran Canaria puis Salvador de Bahia. En cohérence avec l'ambition environnementale rochelaise, l'engagement a été pris de diviser par deux l'empreinte carbone de l'épreuve entre les deux éditions, par réduction et compensation des émissions.

La Rochelle remercie chaleureusement la Classe Mini et est honorée de pouvoir associer, après huit collaborations depuis les années 2000, à nouveau son nom à la Mini Transat, dont les valeurs maritimes, humaines et environnementales résonnent fortement avec celle du territoire.

VERBATIMS

« L'obtention de ces deux éditions consécutives de la Mini Transat, en 2027 et 2029, constitue un beau succès de l'équipe rochelaise, porteur de retombées sportives, touristiques et économiques pour l'ensemble de l'agglomération. Elle confirme également La Rochelle comme territoire littoral et maritime de référence. »

Antoine Grau, 1^{er} Vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, porteur de la candidature rochelaise.

« La Mini Transat est bien plus qu'une course : elle incarne une certaine idée de la mer, de l'engagement et du dépassement de soi. Que La Rochelle ait été choisie pour accueillir les éditions 2027 et 2029 est une grande fierté pour notre ville et cela s'inscrit pleinement dans notre histoire maritime et dans notre ambition de faire de la mer un moteur d'innovation, du vivre ensemble et de transition écologique. »

Thibaut Guiraud, Maire de La Rochelle.

RESPONSABLE RELATIONS PRESSE

Anne Michon - +33 (06) 17 01 43 72 - anne.michon@agglo-larochelle.fr

Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération



RESPONSABLE RELATIONS PRESSE

Anne Michon - +33 (06) 17 01 43 72 - anne.michon@agglo-larochelle.fr

Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération



La production de ce document est conforme à la charte de communication éco-responsable de la Ville de La Rochelle
La Rochelle Numérique Responsable
